

**SOCIETE AFRICAINE DE REPRESENTATIONS INDUSTRIELLES
" SARI "**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 1.355.480.000 FCFA
Siège Social : 117, Boulevard de Marseille ABIDJAN
République de Côte d'Ivoire

Immatriculée au RCCM ABIDJAN
Sous le numéro CI-ABJ-2000-B-471

*
* *

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LA MARCHE DE LA SOCIETE
AU COURS DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE
31 DECEMBRE 2006**

11/06/07 Deloitte
Audit, Comptabilité, Fiscalité, Conseil

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LA MARCHE DE LA SOCIETE
AU COURS DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE
31 DECEMBRE 2006

Messieurs,

I - OBJET DE LA REUNION

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société à l'effet de :

- Entendre le rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2006.
- Entendre le rapport général ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.
- Statuer sur les comptes de cet exercice et sur les questions portées à l'ordre du jour.

Vous avez été régulièrement convoqués et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

II - MARCHE DE LA SOCIETE

CONTEXTE

L'exercice 2006 a été le premier exercice plein depuis plusieurs années. La situation socio-économique, quoique toujours incertaine, ne s'est pas dégradée. Au contraire, la fin de l'année a vu apparaître une embellie de l'économie.

Dans ce contexte, votre société a réalisé au cours de l'exercice écoulé, un Chiffre d'Affaires hors taxes de 16 360 746 207 F CFA contre 15 122 630 862 FCFA pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et aux provisions se solde par un bénéfice de 587 285 366 FCFA.

Le résultat financier se solde par une perte 328 792 478 F CFA. Le résultat des activités ordinaires se solde par Un bénéfice 578 832 966 FCFA.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 587 285 366 FCFA après déduction de l'impôt sur les résultats de 360 713 000 F CFA et de la dotation aux amortissements de 357 240 372 CFA.

III - SITUATION DE LA SOCIETE

A - CONSTAT

L'amélioration du Chiffre d'Affaires provient essentiellement de l'apport de la marque ISUZU acquise en début d'exercice.

Sinon, PEUGEOT, avec le même nombre de véhicules qu'en 2006 voit sa part de marché baisser de 4%.

A l'instar de toutes les marques françaises pénalisées par un EURO fort, PEUGEOT, très axée sur le VL (Véhicules légers), résiste mal aux poussées combinées des marques coréennes et du retour de TOYOTA.

En deux roues/Hors bord, l'exercice 2006 a été l'occasion de recentrer l'activité qui abandonne le vélo et le cycle pour ne se consacrer qu'à YAMAHA sur toute l'étendue de ses produits.

Par ailleurs, nous vous informons que nous avons procédé à la vente d'un bâtiment qui était loué à CFAO TECHNOLOGIES ainsi que du site de CFAO à Bouaké.

B - EVOLUTION PREVISIBLE

Le lancement de la 207 au premier trimestre, le renouveau annoncé de la marque qui accélère la sortie de nouveaux modèles, devraient permettre une progression des volumes de 2006 mais compte tenu d'une hausse prévisible du marché global il faut s'attendre à ce que PEUGEOT perde sa place de leader en 2007.

C - PERSPECTIVES DE CONTINUATION DE L'ACTIVITE

Face à ces perspectives, l'accent est mis sur l'amélioration de l'après - vente et sur le développement de la LLD (Location longue durée), secteur où existe un véritable potentiel de progression.

La réduction du dispositif managérial en 2006 aura plein effet en 2007, ce qui devrait permettre de maintenir le niveau de résultat.

D - EVOLUTION DE LA SITUATION DE TRESORERIE ET LE PLAN DE FINANCEMENT

Rien de particulier à signaler. La société dispose de suffisamment de lignes de crédit pour financer ses activités.

E - PERSPECTIVES D'AVENIR

Une réflexion est menée sur l'optimisation de nos différents sites en Côte d'Ivoire.

IV - CONVENTIONS REGLEMENTEES PAR L'ARTICLE 438 DE L'ACTE UNIFORME SUR LE DROIT DES SOCIETES ET DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE

Nous vous prions de vous reporter au Rapport des Commissaires aux comptes.

V - PRESENTATION DES COMPTES

La présentation de nos comptes et les méthodes d'évaluation sont conformes aux normes du Système Comptable OHADA dit SYSCOHADA.

Votre Commissaire aux comptes vous commentera dans son rapport, dont il va vous être donné lecture, les comptes et le bilan soumis à votre approbation, et vous relatera l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi.

VI - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	587 285 366 FCFA
- Le report à nouveau antérieur :	442 050 FCFA
- Solde disponible :	587 727 416 FCFA
- Réserve légale :	0 FCFA
- Montant distribuable de :	587 727 416 FCFA
- A titre de dividendes aux actionnaires :	556 273 200 FCFA

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et de verser aux actionnaires 556 273 200 FCFA de dividende, soit 4 227 FCFA brut par action.

VII - SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

Aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'arrive à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/06

VIII - SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Les mandats d'Administrateurs des sociétés COTAFI et DOMAFI sont venus à expiration.

En conséquence, nous vous proposons de renouveler ces mandats pour une nouvelle période de six (6) ans, devant prendre fin à la clôture de l'exercice 2012, soit le 31/12/2012

IX - VOTE DES RESOLUTIONS

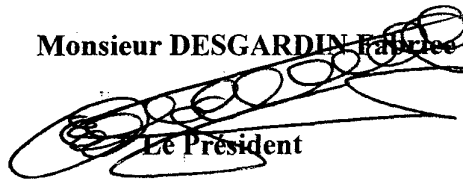
Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Vous êtes invités à approuver, par votre vote, les résolutions qui vous seront soumises et nous accorder votre quitus pour l'exercice 2006 écoulé.

Abidjan, le 02 juin 2007

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur DESGARDIN Fabrice



Le Président